

### Table des matières

Bulletin PV Cultures maraîchères	1
----------------------------------	---

### Bulletin PV Cultures maraîchères



Photo 1: L'activité des altises (*Phyllotreta* spp.) demeure extrêmement forte dans certaines zones. Attention : sur choux de Bruxelles, ces ravageurs causent aussi des dégâts directs sur les bourgeons axillaires en pleine croissance (photo: Agroscope).



Photo 2: Adultes de tenthrèdes de la rave (*Athalia rosae*) capturés dans la coupelle jaune d'un piège à eau à Wädenswil (ZH), relevé le 26 août 2024. La forte densité de ces ravageurs ne faiblit pas (photo: Agroscope).

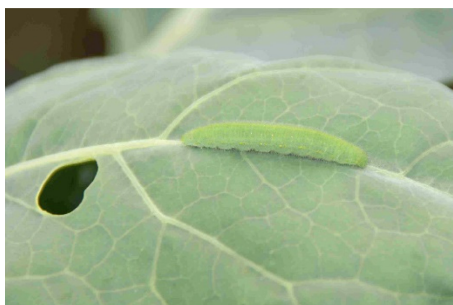


Photo 3: Les attaques de chenilles de piérides de la rave (*Pieris rapae*) s'étendent maintenant aux cultures de colraves en tunnels (photo: Agroscope).

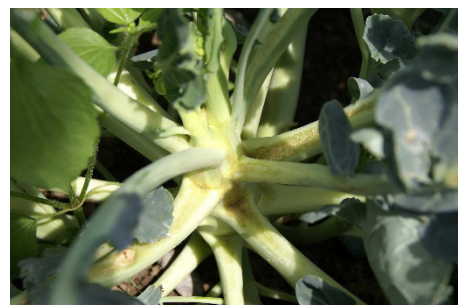


Photo 4: Actuellement, les captures de cécidomyies du chou (*Contarinia nasturtii*) augmentent encore dans une partie des sites habituellement soumis aux attaques (photo: Agroscope).



Photo 5: Ce poireau exhibe des dégâts tout récents causés par des chenilles de la teigne (*Acrolepiopsis assectella*) (photo: Hélène Bettschart, Strickhof, Winterthur).



Photo 6: Sur persil, on observe actuellement une forte pression d'infection des pathogènes du genre *Septoria* (*S. petroselinii*) (photo: Agroscope).



Photo 7: Les attaques du champignon *Cercospora beticola* ont déjà fortement progressé dans certaines cultures de betteraves à salade proches de la maturité de récolte (photo: Agroscope).



Photo 8: Sur les feuilles de bettes à côtes, outre les symptômes d'attaque de *C. beticola*, on observe également la présence de plus grandes taches causées par *Ramularia beticola* (photo: Agroscope).

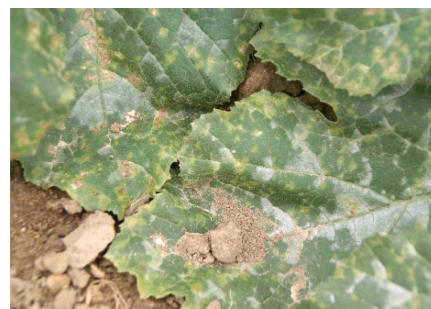


Photo 9: Le mildiou des cucurbitacées (*Pseudoperonospora cubensis*) infeste maintenant les étages foliaires inférieurs des jeunes cultures de courgettes (photo: Agroscope).



Photo 10: Adultes de mouches blanches du chou en pleine activité de ponte sur brocoli (photo: Agroscope).

### Les infestations de mouches blanches du chou s'intensifient sur le Plateau

La multiplication massive des mouches blanches du chou (*Aleyrodes proletella*) se développe aussi dans l'est du Plateau. Actuellement, de nombreux adultes de ce ravageur colonisent les feuilles du cœur des cultures de choux, et y déposent des œufs en abondance. L'activité de succion des larves peut entraîner rapidement la formation de miellat et de fumagine, en particulier sur les choux de Bruxelles. Selon les rapports de terrain reçus ces jours, dans certaines régions les attaques de ces ravageurs s'étendent même à des cultures d'astéracées, comme les chicorées pain de sucre et les cicorino rosso.

Contre les mouches blanches dans les cultures de **choux fleurs, choux pommés et choux de Bruxelles**, on pourra par exemple utiliser le spirotétramate (Movento SC), avec un délai d'attente de 2 semaines. Dans ces mêmes cultures, le délai d'attente est aussi de 2 semaines pour le lambda-cyhalothrine (divers produits; attention aux PER: autorisation spéciale). Dans les cultures de choux fleurs, choux pommés et choux de Bruxelles, sont autorisés, avec un délai d'attente de 3 jours: pyréthrine (BIOHOP DelTRIN) et pyréthrine + huile de sésame raffinée (Pyrethrum FS, Parexan N, Piretro MAAG). Ou encore, avec un délai d'attente d'une semaine, l'huile de colza + pyréthrine (BIOHOP DelTRUM), ainsi que des acides gras (divers produits).

Dans les cultures de **choux pommés et choux de Bruxelles** sont autorisés le flonicamide (Teppeki ; délai d'attente 2 semaines) et l'azadirachtine A (divers produits; choux pommés : délai d'attente d'une semaine ; chou de Bruxelles : délai d'attente de 2 semaines).

L'utilisation d'acétamipride (divers produits) est autorisée sur **choux pommés, brocoli et romanesco** avec un délai d'attente de 2 semaines.

Provisoirement et jusqu'au 31 octobre 2024, l'acétamipride est également autorisé sur les **choux de Bruxelles**, mais avec un délai d'attente de 3 semaines.



Photo 11: Miellat sur feuille d'un étage inférieur du feuillage d'une plante de chou de Bruxelles (photo: Agroscope).

### Début du vol d'automne du puceron de la laitue

Il est recommandé de surveiller attentivement le cœur des plantes de salades lors du contrôle général des cultures. En effet, il faut s'attendre à l'imminence d'un nouveau vol d'invasion et à la formation de grosses colonies du puceron de la laitue (*Nasonovia ribisnigri*), redouté pour sa propension à infester l'intérieur des têtes des salades. Dans certaines parcelles, de fortes attaques sont déjà constatées.

Contre les pucerons dans les cultures de **salades (Asteraceae)** de plein champ, il est recommandé d'utiliser, au cours de la première moitié de la culture, des produits ménageant les auxiliaires, tels azadirachtine A (divers produits, délai d'attente 1 semaine). Durant la phase de forte croissance des plantes et jusqu'à la pomaison, on obtiendra une meilleure protection avec des substances systémiques : spirotétramate (Movento SC, délai d'attente 2 semaines), ou acétamipride (divers produits, délai d'attente 2 semaines).



Photo 12: Adulte ailé de puceron de la laitue (*Nasonovia ribisnigri*) sur une salade (photo: Agroscope).





Photo 13: Plages de jaunissement et brunissement du feuillage des carottes, occasionnées par des maladies à taches foliaires (photo: Agroscope).



Photo 14: Symptômes poudreux blanc, typique de l'oïdium, sur une feuille de carotte (photo: Agroscope).



Photo 15: Aggrégation de jeunes nymphes (N2) de la punaise verte ponctuée à l'aisselle d'une feuille de maïs doux (photo: Agroscope).



Photo 16: Nymphes (N3) de punaises vertes ponctuées sur les jeunes gousses, d'une culture de haricots (photo: Agroscope).

### Expansion des maladies à taches foliaires en cultures de carottes

Les cultures de carottes atteignant la maturité de récolte sont de plus en plus atteintes de maladies à taches foliaires, comme *Alternaria dauci* et *Cercospora carotae*. Depuis la semaine passée, les attaques d'oïdium (*Erysiphe umbelliferarum*) ont aussi continué de progresser. Il convient donc de protéger les cultures plus jeunes contre de potentielles attaques.

Pour lutter contre *Alternaria dauci* sur carottes, sont autorisés avec un délai d'attente de trois semaines : les préparations de cuivre (cuivre, cuivre sous formes d'hydroxyde, d'oxychlorure et d'oxysulfate (divers produits)), tébuconazole (Fezan) ainsi que la préparation combinée tébuconazole + trifloxystrobine (Nativo). Le délai d'attente est de deux semaines pour azoxystrobine (divers produits), azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top), boscalid + pyraclostrobine (Signum), difénoconazole (divers produits), tébuconazole + fluopyrame (Moon Experience) et trifloxystrobine + fluopyrame (Moon Sensation). Les substances trifloxystrobine (Flint, Tega) et fluxapyroxade + difénoconazole (Dagonis, Taifen) sont autorisés avec un délai d'attente d'une semaine. *Bacillus amyloliquefaciens* (Serenade ASO) est aussi autorisé contre l'alternariose de la carotte, mais avec une efficacité partielle.

Pour lutter contre l'oïdium dans les cultures de carottes, on peut utiliser, avec un délai d'attente d'une semaine: fluxapyroxade + difénoconazole (Dagonis, Taifen) ou trifloxystrobine (Flint, Tega), et avec un délai d'attente de 2 semaines les produits combinés azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top), boscalid + pyraclostrobine (Signum) et tébuconazole + fluopyrame (Moon Experience). Les substances actives tébuconazole + trifloxystrobine (Nativo) et tébuconazole (Fezan) sont autorisées avec un délai d'attente de 3 semaines. De plus, *Bacillus amyloliquefaciens* (Serenade ASO) est autorisé, avec efficacité partielle contre l'oïdium sur les carottes. Respectez les charges légales ! L'hydrogénocarbonate de sodium est homologué en tant que substance de base contre l'oïdium dans les cultures maraîchères.

### Gare aux punaises ! On signale de fortes attaques en cultures de haricots

Lors du contrôle de ce lundi, on a observé dans des cultures de haricots des cantons d'Argovie et de Zürich la présence de nombreuses jeunes nymphes de la punaise verte ponctuée (*Nezara viridula*). On a également constaté des attaques de ce ravageur sur maïs doux. De plus, on signale maintenant l'apparition de jeunes nymphes de punaises pentatomides (*N. viridula*, mais aussi punaise marbrée *Halyomorpha halys*) dans des cultures de légumes fruits sous abris.

Pour lutter contre la punaise verte ponctuée dans les cultures de **haricots** et de **bettes**, est autorisé provisoirement, jusqu'au 31 octobre 2024, acétamipride (Barritus Rex, Gazelle SG, Oryx Pro, Pistol), avec un délai d'attente de 14 jours sur les haricots, et de 7 jours sur les bettes.

Il est possible d'intervenir contre les nymphes de diverses punaises pentatomides phytophages au moyen de spinosad (AudiENZ, BIOHOP AudiENZ, Elvis, Perfetto) dans les cultures de **poivrons, concombres, aubergines ou tomates sous abris**, avec un délai d'attente de 3 jours. La substance active susmentionnée jouit d'une autorisation spéciale valable jusqu'au 31 octobre 2024.

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen ciblé des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter la banque de données de l'OSAV avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/zulassung-pflanzenschutzmittel/zulassung-und-gezielte-ueberpruefung/gezielte-ueberpruefung.html>

## Mentions légales

Données, Informations :	Daniel Bachmann, Christof Gubler & Hélène Bettschart, Strickhof, Winterthur (ZH) Björn Berchtenbreiter, Anne Rosochatius & Andrea Marti, Arenenberg, Salenstein (TG) Philippe Fuchs, Yael Grob & Deborah Wyss, BBZN Hohenrain (LU) Daniela Hodel & Tiziana Lottaz, Grangeneuve, Posieux (FR) Gaëtan Jaccard, Vincent Doimo & Julie Ristord, OTM, Morges (VD) Martin Keller, Esther Mulser & Beatrice Künzi, Beratungsring Gemüse, Ins (BE) Lukas Müller, Inforama Seeland, Ins (BE) Vivienne Oggier, Daniela Büchel, Johannes Brunner & Benedikt Kogler, Landwirtschaftliches Zentrum, Salez (SG) Jan Siegenthaler & Christian Wohler, Liebegg, Gränichen (AG) Matthias Lutz (Agroscope)
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Cornelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni (Agroscope), Silvano Ortelli, Consulenza agricola, Bellinzona (TI) & Carlo Gamper Cardinali (FiBL)
Photos:	photo 1: R. Total (Agroscope); photos 2-4, 6-11, 13-16: C. Sauer (Agroscope). photo 5: H. Bettschart, Strickhof, Winterthur; photo 12: H.U. Höpli (Agroscope)
Coopération :	Offices cantonaux et Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Müller-Thurgau-Strasse 29, 8820 Wädenswil, <a href="http://www.agroscope.ch">www.agroscope.ch</a>
Changements d'adresse, Commandes :	Cornelia Sauer, Agroscope, <a href="mailto:cornelia.sauer@agroscope.admin.ch">cornelia.sauer@agroscope.admin.ch</a>

### Exclusion de responsabilité

Les informations contenues dans cette publication sont destinées uniquement à l'information des lectrices et lecteurs. Agroscope s'efforce de fournir des informations correctes, actuelles et complètes, mais décline toute responsabilité à cet égard. Nous déclinons toute responsabilité pour d'éventuels dommages en lien avec la mise en œuvre des informations contenues dans les publications. Les lois et dispositions légales en vigueur en Suisse s'appliquent aux lectrices et lecteurs; la jurisprudence actuelle est applicable.